



WCS
CAMEROON BIODIVERSITY PROGRAM

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
PROJET D'APPUI A L'AMENAGEMENT
DU PARC NATIONAL DU MBAM ET DJEREM**



Janvier - Décembre 2011

Préparé par :

FOSSO Bernard

NZOUANGO David

MBAKOP DIDI

Sous La Supervision de : Dr. Roger Corneille FOTSO



Janvier 2012



Sommaire

I. Introduction	4
II. PROTECTION, INFORMATION, SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE	6
2.1 Les activités de protection et d'aménagement du PNMD	6
2.1.1 De la stratégie d'intervention.....	6
2.1.2 Les opérations de surveillance et de contrôle	7
2.1.3 Evaluation des efforts de surveillance et de contrôle.	12
2.1.4 La sécurisation des limites du parc	15
2.2. Information, sensibilisation et éducation environnementale	17
2.2.1 Information et sensibilisation des communautés.....	17
2.2.2. Education à la conservation en milieu scolaire.....	20
III. RECHERCHE, SUIVI ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE	22
3.1 Recherche	22
3.1.1 Recherche sur l'habitat	22
3.1.2 Recherche sur la faune.....	24
3.1.2.1 Prospection des habitats de chimpanzés.....	24
3.2 Suivi écologique et socioéconomique	26
3.2.1 Suivi de la faune	26
3.2.2 Suivi des sites mis à feu.....	27
3.2.3 Suivi des activités humaines dans le PNMD	27
3.2.4 Suivi de la chasse sportive.....	28
3.2.6 Suivi du bétail en transit	29
3.2.7 Commercialisation des autres produits forestiers et non ligneux	30
IV PROGRAMME DE VALORISATION DES RESSOURCES ET DE CO-GESTION.....	31
4.1 Appui à l'organisation sociale	31
4.2 De l'encadrement des apiculteurs.....	31
4.2.1 Suivi des activités.....	31
4.2.2 Importance financière de l'apiculture	33
4.3 Suivi des activités de pêche.....	33
4.4 Appui aux activités d'élevage	33
4.4.1 Appui à l'organisation sociale :	33
4.4.2 Actions d'appui	34
4.5 Autres activités	35
4.5.1 Promotion de revenus directs liés aux activités du parc.....	35
4.5.2 Réfection du pont de Bidet.....	36
V COORDINATION ADMINISTRATIVE ET SUIVI	37
5.1 Ressources humaines	37
5.2 Supervision, coordination et suivi	37
5.2.1 Supervision et suivi.....	37
5.2.2 Coordination.....	37

5.3 Renforcement des capacités.....	38
5.3.1 Formation.....	38
5.3.2 Renforcement de la logistique.....	39
VI - CONCLUSION.....	42
VI- ANNEXE	43

TABLEAUX

Tableau n° 1: Evolution des efforts de surveillance par semestre et par structure d'intervention	11
Tableau 2 : Récapitulatif des saisies des produits fauniques, des armes et autres outils de chasse	13
Tableau n° 3: Evolution annuelle des saisies par type d'intervention	14
Tableau n°4: Etat du contentieux	15
Tableau n° 5 : récapitulatif des opérations de fermeture des passages à bétail.	16
Tableau n° 6: Récapitulatif des opérations de refoulement du bétail.	17
Tableau N° 7: Récapitulatif des réunions de sensibilisation	19
Tableau n° 8 : Situation du bétail en transit pour le Sud Cameroun	29
Tableau n° 9: Récapitulatif de produits forestiers.	30
Tableau n0 10 : Difficultés et solutions proposées aux apiculteurs	32
Tableau n0 11: Liste du personnel en service au PNMD	40

Cartes

Carte n°1: Découpage du PNMD en blocs de surveillance et de contrôle	7
Carte n 2: Itinéraire des opérations spéciales en périphérie Sud du PNMD	9

Figures

Figure 1: Comparaison d'indices de présence pour certaines espèces	26
Figure n 2 : Proportion des saisies par espèces ou groupe d'espèces	28

I. Introduction

L'année 2011 représente la troisième année de mise en œuvre du protocole d'accord signé en 2009 entre la FEDEC et WCS dans le cadre du Projet d'Appui à l'Aménagement du Parc National du Mbam et Djerem (PAAPNMD). Les faits majeurs de cette année auront été entre autres :

- la conduite de la toute première importante mission de travail comprenant la FEDEC, COTCO, MINFOF et CPSP sur la quasi-totalité du site du projet en janvier 2011 sanctionnée par de nombreuses séances de travail ;

- la mise à disposition à temps des ressources financières ;

- la dotation du projet en quelques équipements (1. ordinateur, 2 GPS, 1 moto marque Buma et 2 vélos). Ce soutien psychologique et matériel de la FEDEC a contribué à dynamiser davantage les actions menées sur le terrain.

Au plan des réalisations, l'année aura été marquée par :

- la poursuite des activités de protection de la biodiversité et de l'intégrité du parc caractérisée par la mise en place de 500 plants entre le point S et A, de six panneaux de signalisation, la saisie de plus de 4 tonnes de viandes, 500 munitions, 39 armes de traite et manufacturées 10 motos, plus de 1000 câbles désamorcés, 32 campements de braconniers détruits, 1100 têtes de bétail refoulées, deux délinquants condamnés à trois mois d'emprisonnement ferme et 40000 FCFA d'amende chacun ;

- l'intensification des activités relatives à la connaissance des ressources : production d'un premier sommier des espèces végétales du PNMD (environ 300 espèces de DHP > 10 cm), IKA (Indices kilométriques d'abondance) en amélioration pour éléphants, chimpanzés et buffles et en diminution pour les activités humaines dans les zones parcourues, encadrement d'une demi douzaine d'étudiants camerounais des Universités du Cameroun et de l'étranger ;

- l'amélioration des initiatives de cogestion par l'effectivité du Conseil de l'Autorité traditionnelle (CAT et CRAT), des plateformes de collaboration (MINFOF-OE) ; de l'appui aux initiatives génératrices de revenus (dotation en matériel aux pêcheurs et aux apiculteurs, réalisation d'un abreuvoir et 0,5 ha de pâturage pour éleveurs et de deux points

d'eau pour femmes et enfants appartenant à de groupes marginalisés (Mbororo) ; la création d'une dizaine de nouveaux groupes d'utilisateurs de ressources naturelles et enfin l'encadrement de la mise en place d'une pépinière villageoise qui met l'accent sur la production de jeunes plants des essences locales.

- La dotation de chaque antenne d'une moto AG 100 et d'un ordinateur complet par le projet (WCS).

Le désenclavement longtemps souhaité du Sud du PNMD (Megang-Guere en passant par Mekaming) en cours de réalisation par la Société d'Exploitation Forestière Cana Bois, est une nouvelle qu'il importe dorénavant de prendre en compte dans la mise en œuvre de la stratégie de protection du parc.

De manière générale, l'année aura enregistré un taux de réalisation supérieur à 90% des prévisions. Le présent rapport restitue dans les détails, les principales activités menées au cours de l'année par rapport à chacune des quatre composantes du projet.

II. PROTECTION, INFORMATION, SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

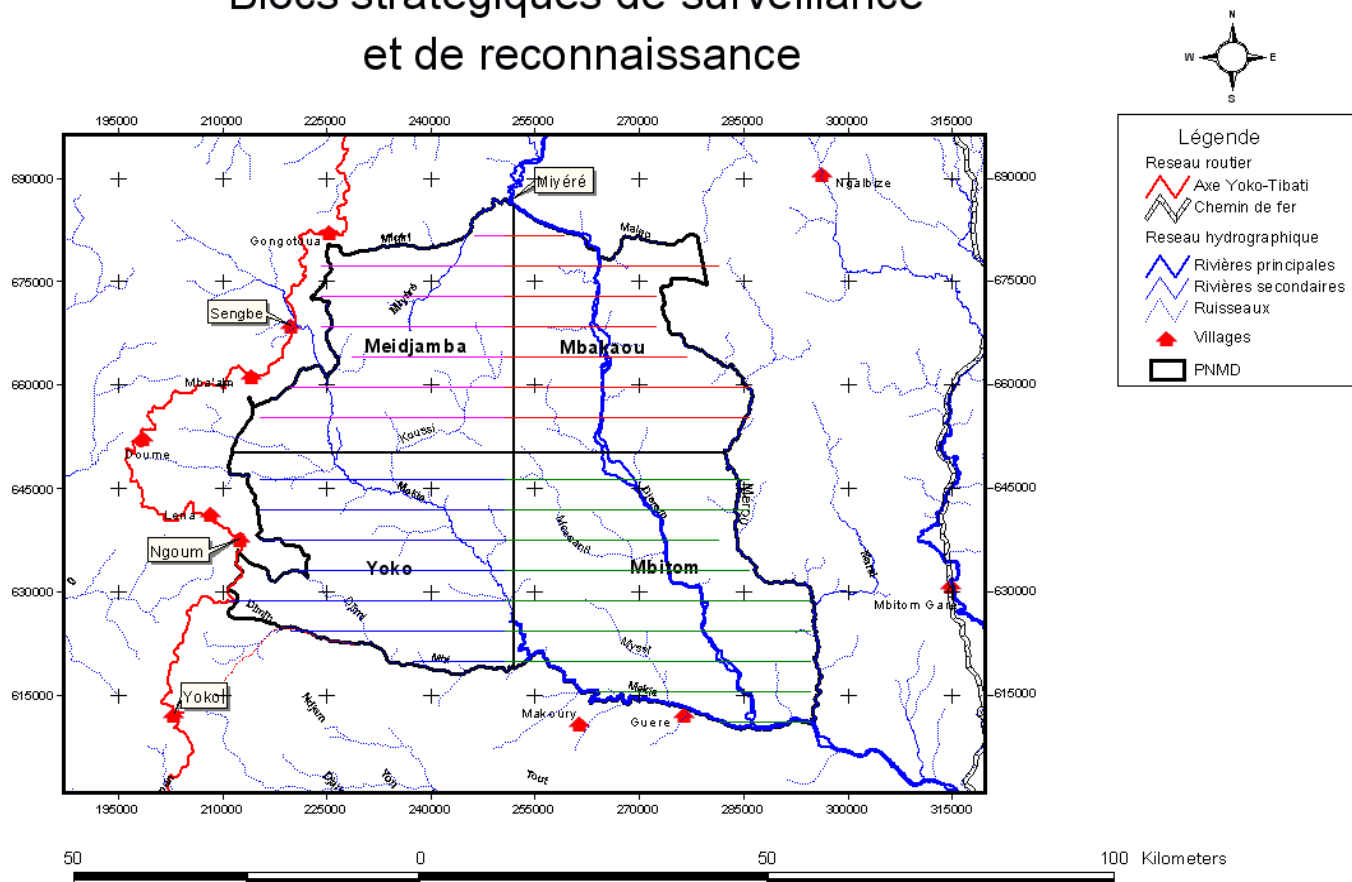
2.1 Les activités de protection et d'aménagement du PNMD

2.1.1 De la stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention mise en place depuis 2008 en vue de combattre les activités de braconnage et de non respect des lois sur les ressources naturelles en général et régulièrement mise à jour, vient d'être renforcée avec l'utilisation généralisée du MIST dans toutes les antennes. Elle s'organise autour des points ci-après :

- le découpage du parc national en quatre secteurs placés chacun sous la coordination d'un chef d'antenne nommé par le conservateur (Mbakaou, Mbitom, Meidjamba et Yoko);
- le renforcement des antennes par des postes avancés (Miyere, Sengbe, Ngoum) voir carte 1 ;
- l'organisation des patrouilles mobiles à l'intérieur et à la périphérie du PNMD;
- l'instauration des barrières permanentes de contrôle sur certains axes routiers et points d'accès au parc (Miyere, Meidjamba, Sengbe, Ngoum, Yoko) ;
- la prescription d'un minimum de 10 jours de patrouilles mensuelles à l'intérieur du parc par écogarde à raison d'au moins 6km par jour;
- l'organisation d'au moins une opération spéciale de contrôle (Opération coup de poing) par trimestre.

Blocs stratégiques de surveillance et de reconnaissance



Carte n°1: Découpage du PNMD en blocs de surveillance et de contrôle

2.1.2 Les opérations de surveillance et de contrôle

2.1.2.1 Les patrouilles de surveillance et de contrôle

Comme par le passé, les patrouilles de routine de surveillance et de contrôle ont été organisées par antenne aussi bien en périphérie qu'à l'intérieur du PNMD pour un meilleur contrôle des activités humaines. Ces patrouilles sont mobiles dans les quadrats ou en des points fixes. Les points fixes pour les patrouilles de routine ont été Miyéré pour l'antenne de Mbakaou, Meidjamba (Pont de Mikay) et Sengbe pour l'antenne de Meidjamba et enfin Ngoum et Yoko pour l'antenne de Yoko. Mbitom demeure une base à opérationnalisation périodique.

En plus des missions localisées dans le parc ainsi qu'à des points fixes, des opérations «Coup de poing» ont été organisées le long des principaux axes routiers desservant le PNMD dans les trois Régions qui

couvrent le parc à savoir le Centre (Pela-Nanga, Sengbe-Yoko-Issandja-Ntui puis Djole-Bissaga-Njassi et Sengbe-Ntui), l'Adamaoua (Tibati-Sengbe) et l'Est (Pela-Dimon). Ces axes routiers constituent de véritables boulevards pour acheminer les produits de braconnage vers les grands centres de commercialisation que sont Yaoundé, Nanga Eboko et Bertoua.

En terme chiffré, on a enregistré pour ces patrouilles respectivement (voir tableau 1):

- pour le poste de Mbakaou, 220,5 kg de produits fauniques saisis tout au long de l'année, pour des efforts de 779 hj dont 393 hj dans le parc et 386 h.j à la périphérie du parc;

- au poste de Meidjamba, 247 kg de produits fauniques saisis, pour des efforts de 1054 hj dont 470 hj dans le parc et 584 en périphérie;

- au poste de Yoko, 11295 kg de produits fauniques périssables saisis, pour des efforts de 3449 hj dont 464 hj à l'intérieur du parc et 2985 en périphérie.

2.1.2.2 Les contrôles fixes

Centrés sur la périphérie du parc, ces contrôles se sont déroulés de jour comme de nuit, et ont permis une surveillance des mouvements de produits fauniques sur les grands axes routiers : Tibati - Yoko ; Tibati - Mbakaou, Mbakaou - Miyere ; Mbakaou - Djaoro Kombo ; Yoko-Mekaming et Yoko-Fouy.

A Meidjamba, Sengbe, Ngoum et Yoko, où sont installées des barrières permanentes de contrôle, les écogardes y séjournent de manière régulière, avec emprise dans les villages attenants que sont d'une part Mbantimbang et Mba'am, et d'autre part Léna.

Dans le secteur Nord, le poste de contrôle de Miyere au point B a permis de suivre les mouvements des usagers (bergers, pêcheurs et chasseurs) et de tenir les statistiques sur l'activité de pêche.

2.1.2.3 Les barrières ponctuelles de contrôle

Tout au long de l'année, des barrières de contrôle ont de manière ponctuelle et régulière été érigées en quelques points sur l'axe Yoko-Ntui et à Mankai. Ces initiatives ont permis de surprendre beaucoup de braconniers ainsi que leurs complices que sont les transporteurs. Cette initiative qui s'est révélée très fructueuse va se poursuivre et s'intensifier au cours de l'année 2012.

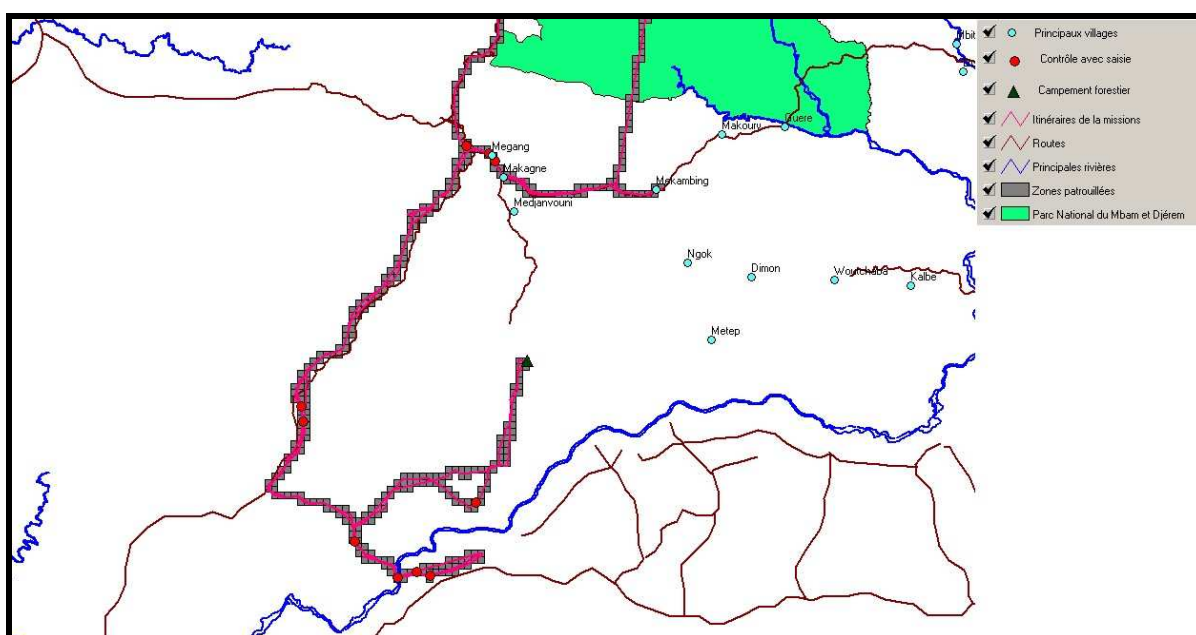
2.1.2.4 Les opérations spéciales

Huit opérations « Coup de poing » ont été organisées au cours de l'année sur les axes :

- Mbakaou-Doume-Yoko-Issandja avec la participation des éléments des brigades de gendarmerie de Yoko ;
- Mbakaou-Yoko-Nanga-Pela-Belabo-Goyoum;
- Mbakaou-Yoko-Djole-Bissaga-Njassi-Metep;
- Yoko-Makai-Mekaming.

Ces opérations ont donné lieu à la saisie de 2450 kg de produits fauniques périssables à l'état fumé et frais et d'un impressionnant arsenal de matériels de chasse constitué d'armes à feu conventionnelles et de traite et de munitions, de collets, d'engins à deux roues ainsi que des armes blanches.

Les opérations coup de poing ont mobilisé près de 671 hj, balayé plus de 5000 km de distance en périphérie du parc et nécessité d'importants moyens logistiques et financiers. Les résultats enregistrés lors de ces opérations représentent plus de 50% de l'ensemble des résultats des opérations de lutte contre le braconnage tout au long de l'année. De plus, les impacts psychologique, financier et matériel causés aux braconniers et associés par le passage de ces opérations coup de poing justifient la nécessité de multiplier de telles initiatives.



Carte n 2: Itinéraire des opérations spéciales en périphérie Sud du PNMD



Les opérations de LCB en général et particulièrement les Opérations coup de poing sont de plus en plus fructueuses de nuit et présentent malheureusement de nombreuses surprises et risques.



!

Tableau n° 1: Evolution des efforts de surveillance par semestre et par structure d'intervention

	Effectif personnel	Efforts de patrouilles fixes en périphérie (H.J)	Efforts de patrouilles mobiles dans le parc (H.J)	Effort moyen mensuel (Patrouilles fixes)HJ/Mois	Effort moyen mensuel agent (patrouilles mobiles)H.J/M
Yoko	13	1945,6	270	324,27	45
Meidjamba	9	262	139	43,67	23,17
Mbakaou	13	48	273	8	45,5
Opérations spéciales	44	86	223	14,33	37,17
Total semestre 1		2341,6	905	390,27	150,83
Yoko	13	1040	194	173,33	32,33
Meidjamba	9	322	331	53,67	55,17
Mbakaou	13	338	120	56,33	20
Opérations spéciales	16	362		60,33	0
Total semestre 2		2062	645	343,67	107,5
Total Annuel		4403,6	1550	366,97	129,17

2.1.3 Evaluation des efforts de surveillance et de contrôle.

2.1.3.1 Résultat des efforts de surveillance et de contrôle.

Au cours de l'année 2011, les activités de LCB se sont soldées par la mobilisation de plus de 5953 hj pour la surveillance et le contrôle dont 1550 hj à l'intérieur du parc et 4403 hj pour les contrôles aux postes fixes et en périphérie du parc.

Au total, plus de quatre tonnes de produits fauniques 4212,5 Kg saisis; En termes d'engins de chasse, le bilan annuel fait état de : 39 armes, 500 munitions, 1139 câbles d'acier désamorçés, 27 armes blanches, 26 coupons de filets et 32 campements de braconniers incinérés.

A ce tableau d'effort de surveillance s'ajoutent, 1087 têtes de bétails refoulées du parc.

Avec le concours des responsables des postes forestiers de chasse et de pêche, des efforts louables ont été consentis à la protection des galeries forestières situées à la périphérie du PNMD en cette période de cultures, ceci dans le souci de veiller au respect du plan d'affectation des terres validé au cours du processus d'élaboration du plan d'aménagement.

Sur initiation de la délégation départementale du MINFOF /Djerem et en collaboration avec le service de la conservation du parc national du Mbam et Djerem, une mission conjointe de lutte contre le braconnage, a permis non seulement de marquer une présence du service de la conservation dans la périphérie Nord-est, plus ou moins délaissée, mais également de saisir **13** armes et plus de **205 Kg** de viande de brousse.

Tableau 2 : Récapitulatif des saisies des produits fauniques, des armes et autres outils de chasse

Période	Nature de l'opération	Quantités en kg	Armes	Munitions	Motos	Collets	Filets	Armes blanches (lances, machettes, couteaux..)	Campmts de bra- conniers
Janvier- Juin	Coup de poing	1740	23	202	4	430	4	12	12
	Bilan LCB Antenne Sud/Yoko	993	2	13	4	150			
	Bilan LCB Antenne Ouest/Meidjamba	162	1	3		25			
	Bilan LCB Antenne Nord/Mbakaou	69,5	0	6	32	2	6	2	2
	Total 1	2964,5	26	224	4	605	10	14	14
Juillet- Décembre	Coup de poing	710	1	210	6	217		3	2
	Bilan LCB Antenne Sud/Yoko	302	1	20	1	130			
	Bilan LCB Antenne Ouest/Meidjamba	85	2	17		85		6	4
	Bilan LCB / Antenne Nord/Mbakaou	151	3	29		102	17	3	12
	Total 2	1248	7	276	7	534	17	12	18
Janvier- Décembre	TOTAL	4212,5	33	500	11	1139	27	26	32

Tableau n° 3: Evolution annuelle des saisies par type d'intervention (2004-2011)

Equipe	année 2004	année 2005	année 2006	année 2007	année 2008	année 2009	année 2010	année 2011
Opération spéciale (opération coup de poing et équipe biomonitoring)			392.5	2660	808.5	3580	3629	2450
Mbakaou		25	8	332	478	247	202,5	220,5
Meidjamba	243	476	247	115	245	445	226	247
Yoko	488	781	653	719	1855	1985	567,5	1295
Total	731	1282	1300.5	3826	3386.5	6257	4625	4212,5

2.1.3.2 Suivi du contentieux,

La gestion du contentieux demeure une préoccupation majeure dans la lutte contre le braconnage au PNMD. Malgré les nombreuses saisies effectuées, sept procès verbaux seulement ont été dressés. L'initiation et le suivi du contentieux représentent le véritable tendon d'Achille des activités de lutte contre le braconnage dans le parc national du Mbam Djerem. A Tibati, le contentieux opposant le Service de la Conservation à deux braconniers s'est achevé par la condamnation de ces derniers à 03 mois d'emprisonnement ferme et à 40 000 frs d'amende.

Il se fait toujours ressentir, malgré la prestation de serment par les écogardes en juillet 2010, la nécessité de l'organisation des sessions de formation en matière de constatation des infractions, et des procédures relatives à la saisine des juridictions compétentes en vue de l'application effective des lois et règlements en vigueur.

Tableau n°4: Etat du contentieux

Structure de contrôle	Nombre de PV dressés	Nombre de PV transmis	Décisions rendues	Contexte
Antenne Nord	04	02	Condamnation de 02 braconniers à 3 mois de prison ferme et d'une amende de 40 000 frs chacun.	Braconnage et possession d'armes
Antenne Ouest	08	01	Début de l'audition dans le procès Djoulde Mathieu poursuivi pour braconnage dans le PNMD.	Braconnage d'espèces intégralement protégées
Antenne Sud	04	04		Opération coup de poing/ braconnage et possession d'armes
Total	16	7		

2.1.4 La sécurisation des limites du parc

2.1.4.1 Ouverture et entretien des limites

L'intégrité du parc n'est pas encore entièrement assurée malgré les nombreux efforts déployés sur le terrain. En effet, les flancs Est

(Mbitom Gare), Ouest (Sengbé) et Sud du parc (Mbi, Makouri et Guéré) demeurent jusqu'à présent des "hot spots" de braconnage et de nombreuses activités illicites telles la pêche, la pâture du bétail et l'exploitation abusive des produits forestiers non ligneux (PFNL) *Xylopi aethiopica* , foliolles de bambou, rotin.

Au plan de la matérialisation proprement dite des limites du parc, des activités ont été initiées entre le point S et le point A sur le flanc Ouest (Sengbe-Gongontoua) le long de la piste à bétail. En appui à cette initiative, des concertations ont été organisées avec les éleveurs de ce secteur, visant à les stabiliser à l'Ouest de l'axe Sengbe Gongontoua. C'est par ailleurs ce qui a justifié le choix dans cette zone du site devant loger le nouvel abreuvoir destiné au bétail. Au plan de la signalisation, de nouveaux panneaux (six au total) ont été transportés et implantés respectivement le long de ladite piste a bétail, à Mbitom gare et aux environs de la rivière Merou sur la limite Est du parc.

2.1.4.2 La fermeture des passages à bétail

En relation avec la transhumance et dans le cadre de la sécurisation de l'intégrité du parc national, **13 passages** à bétail ont été fermés à l'aide de pieux et du fil barbelé dans les secteurs Nord, Ouest et Nord-ouest.

A Malao, non loin du point de référence C, 07 passages à bétail d'une longueur totale de **150 mètres** ont nécessité l'utilisation de **650 mètres** de fil barbelé, tandis qu'à l'Ouest, **06 passages** étaient fermés dans le secteur de Sengbe et à la confluence des cours d'eau Mindiou-Mingiri au Nord-ouest.

Tableau n° 5 : récapitulatif des opérations de fermeture des passages à bétail.

Secteur du PNMD	Nombre de passages	Longueur (m)	Quantité de fil barbelé (m)
Mindiou/Migiri	02	52	200
Béboun/Gese	04	149	600
Malao	07	150	650
TOTAL	13	351	1450

2.1.4.3 Refoulement du bétail du parc national:

Plus de 1000 têtes de bétail furent refoulées du parc national dans les secteurs de Miyere/Suen I, Malao et le long de la Mekie au cours de la transhumance 2011. Comme les années antérieures, les principales voies d'accès du bétail dans le parc sont restées les mêmes, à savoir le secteur de Malao, Miyere et Suen I pour la périphérie Nord; Bébun, Taparé, Migiri, Midjou et au point A, pour la périphérie Ouest.

Tableau n° 6: Récapitulatif des opérations de refoulement du bétail.

Périphéries	Zone	Nbre de troupeaux	Nbre de têtes	Observation
Ouest	Bébun-Gese	04	221	Proximité de la forêt communautaire et limite Ouest du PNMD
	Taparé	03	133	
	Migiri	02	122	Limite Nord-ouest PNMD
	Midjou	03	261	
Nord	Malao	04	250	Point de référence « C »
	Suen 1	02	100	Limite Nord du PNMD
TOTAL		18	1087	

2.2. Information, sensibilisation et éducation environnementale

D'importantes rencontres à but d'information, d'éducation, et de sensibilisation ont été organisées au cours de l'année 2011 aussi bien par l'équipe du projet que par les différentes structures du service de la conservation du parc national du Mbam et Djerem. Quant aux problématiques, elles sont spécifiques à chaque périphérie, et varient d'une période à une autre au cours de l'année. Le tableau ci-dessous en fait la synthèse.

2.2.1 Information et sensibilisation des communautés

En relation avec les activités d'élevage, de pêche et de braconnage, d'importantes réunions ont été organisées au cours de l'année avec les principales parties cibles.

- Au plan de l'élevage, les rencontres ont permis des discussions autour du choix d'un site pour la construction d'un abreuvoir à l'intention des éleveurs de la zone, de leur participation, mais aussi des problématiques telles: l'interdiction de pacage des animaux domestiques dans le parc national, les risques de transmission de

zoonoses entre le bétail et la faune sauvage. Les éleveurs ont également été sensibilisés sur les risques des feux non contrôlés ou tardifs.

- S'agissant de la pêche, les rencontres avec les trois GIC de pêcheurs de Mbakaou ont été organisées en prélude à l'ouverture des campagnes de pêche ainsi qu'au titre d'évaluation desdites campagnes. Ces différentes rencontres ont servi d'occasion pour inviter ces pêcheurs à respecter scrupuleusement les clauses des conventions signées avec le service de la conservation, et réglementant les activités de pêche le long du Djerem ;
- La tenue à Tibati et à Mbitom, des assises du Conseil de l'Autorité Traditionnelle en vue de l'élection de son Bureau Exécutif, de l'élaboration d'un avant projet de plan de travail et des modalités de fonctionnement. A l'unanimité Sa Majesté le Lamido de Tibati a été élu Président de ce bureau rotatif pour une durée de trois ans.
- Les premières réunions d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations du secteur Sud Est du parc ainsi que des personnels des chantiers d'exploitation forestières ont eu lieu en présence des autorités administratives (Sous Préfets), politiques et traditionnelles. Ces rencontres ont été très bien accueillies par les populations et ont connu des échanges fructueux et constructifs. Bien que la plupart de leurs doléances notamment : l'enclavement, le maintien des activités de chasse n'aient pas connue des suites satisfaisantes, toutes les parties se sont réjouies de ces premières rencontres d'échange depuis la création du parc.

Chaque antenne a organisé une série de réunions de sensibilisation des populations sur la problématique de conservation du PNMD.

Contrairement aux appréhensions des écogardes, une réunion de sensibilisation organisée à Guéré a été favorablement accueillie par les populations de cette localité très enclavée et qui jouxte le PNMD au Sud-Est. Réputée très réfractaire aux objectifs de conservation, cette communauté a été très réceptive et a sollicité l'encadrement du projet dans le cadre des activités de pêche dans le Djerem.

Tableau N° 7: Récapitulatif des réunions de sensibilisation

Période	Structure	Lieu	Thématique	Assistance
Janvier-avril	Antenne Nord	Souley, Salassa, Mbakaou, Carrières	Problématique de la transhumance dans le parc national	Eleveurs des villages concernés
Janvier-Février 2011	Antenne Ouest		Feux de brousse, destruction des galeries forestières, transhumance dans le parc	Acteurs du secteur Ouest du PNMD
janv-11	Antenne Sud	Mégang, Makaiin	Parc comme grenier ; Implication des populations riveraines ; Création des comités de vigilance pour la surveillance de la zone 041 ;	
		Sud du PNMD	Sensibilisation sur les lois et règlements fauniques	Exploitants forestiers et autorités administratives
Fevrier-Mars 2011	Service conservation et Projet	Djassi,	Sensibilisation sur les lois et règlements fauniques	autorités administratives
		Tshekoum	Sensibilisation sur les lois et règlements fauniques des communautés riveraines	autorités administratives,
		Ngok, Metep	Information sensibilisation du personnel de chantier des exploitations forestieres	autorités administratives, personnel de chantier forestier
juin-11	Service de la Conservation	Tibati	Election du bureau exécutif du CAT-PNMD et élaboration des TDR d'un avant projet de plan de travail.	Membres des différents bureaux
juillet-septembre 11	Antenne Nord	Mbakaou	Evaluation de l'inter campagne de pêche avril juin	25
			Transhumance et Respect de l'intégrité du PNMD	20
			Réunion de Relance de la 2 ^{ème} campagne de pêche	35
octobre-decembre11	Antenne Nord	Kassa	Transhumance et Respect de l'intégrité du PNMD ; Exploitation du Xylophia ; feux de brousse ; Plan de zonage ; Exploitation des galeries forestières ;	20
		Salassa,Souley		27
		Mazoing		20
		Mbitom gare		30
juillet-dembre11	Antenne Ouest	Mbitom	Transhumance ; Destruction de galeries forestières ; Feux de brousse anarchiques	25
		Ngogontua		42

juillet- decembre11	Antenne Sud	Doumé	Législation en matière de faune et des aires protégées ;-Distribution de brochures	40
octobre- decembre11		Yoko	Faune ; Braconnage ; Loi	37
		Ngoum	Cadre légal régissant la chasse traditionnelle	15
		Mba’am	Objectifs de Conservation ; Intégrité du PNMD	12
		Makaïñ	Causerie éducative sur la Conservation : PNMD	18

2.2.2. Education à la conservation en milieu scolaire

2.2.2.1 Secteur Nord

Les activités au cours de l'année ont porté sur plusieurs volets :

- la formation d'un club environnemental constitué de 42 membres au Collège d'Enseignement Secondaire de Mbakaou nouvellement créé, suivie d'une évaluation des connaissances des élèves sur les questions environnementales à travers un questionnaire semi-structuré. La seconde évaluation menée avait trait aux connaissances fauniques des élèves de cet établissement. Le projet continue à apporter son appui au CES dans les opérations de reboisement par la fourniture des plants de Cyprès, de pins et de filao.

2.2.2.2 Secteur Ouest

- L'appui aux structures de préscolarisation des enfants de groupes marginalisés que sont les Bororos. C'est ainsi que le projet a fait un don de cahiers et d'un important matériel d'information sensibilisation à l'école de préscolarisation de Gongontoua.
- La collaboration continue avec les écoles ayant internalisé et perpétué l'activité d'éducation environnementale. Il s'agit notamment de l'école publique de Sengbe et de celle de Mbitom. Ces établissements ont continué de bénéficier de l'encadrement et du soutien du projet (cahiers, T-shirt, posters et dépliants).

2.2.2.3 Secteur Sud

- Dans la partie Sud du Parc, les contacts ont été pris avec le Collège d'enseignement secondaire nouvellement créé à Doumé-Yoko pour la création d'un club environnement dans cet établissement. Tandis qu'à

Yoko, le lycée de la ville a servi de cadre durant l'année aux activités d'éducation environnementale. Huit rencontres ont été organisées avec les jeunes de cet établissement pour discuter des thèmes portant sur :

- La Biodiversité et son impact pour le développement de l'homme
- La gestion durable des ressources naturelles
- L'importance du parc dans le développement de Yoko
- L'exploitation des PFNL

Par ailleurs, lors des festivités marquant la fête nationale, ce club s'est également illustré pendant la semaine culturelle par la présentation d'un poème intitulé « DEMAIN JE NE SERAI PLUS », un appel à une prise de conscience collective sur la gestion durable des ressources naturelles, sans oublier leur participation aux diverses activités organisées pour la circonstance : investissement humain et participation au défilé.

III. RECHERCHE, SUIVI ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE

3.1 Recherche

Dans le cadre des recherches pour l'amélioration des connaissances dans des domaines botaniques et écologique, 05 équipes de recherche ont séjourné au courant de l'année au parc national du Mbam et Djerem dans différents domaines de recherche portant sur :

3.1.1 Recherche sur l'habitat

3.1.1.1 Recherche sur la flore

S'agissant de la flore du PNMD, le projet a sollicité le Professeur **Bonaventure SONKE** de l'Université de Yaoundé I, pour la conduite des activités de prospection botanique dans le parc national du Mbam et Djerem. Pendant une période d'environ un mois, le chercheur assisté de deux étudiants doctorants a parcouru les principales formations végétales du parc. Au terme de cette phase de travaux de recherche, le rapport fait état à ce jour de l'identification de près de 300 espèces de plantes à fleur.

3.1.1.2 Recherche sur la végétation

Sur le plan des formations végétales et plus particulièrement de l'écotone, un Master a été soutenu sur le thème_« **Structure de peuplement et imagerie satellitaire, indicateurs de la dynamique de la végétation de l'écotone forêt savane dans le parc national du Mbam et Djerem**». Ce master a été réalisé dans le cadre du projet Sud-Experts-Plantes (IRD) co-habilité par le Muséum National d'histoire naturelle de Paris, l'Université Pierre et Marie-Curie de Paris en France, l'Université de Dschang au Cameroun et l'Université Cheik Anta Diop (UCAD) de Dakar pour l'Afrique. Monsieur Mbamba Jean Paul par ailleurs enseignant à l'Ecole de Faune de Garoua a dans le cadre de cette étude conduit dans le PNMD pendant trois semaines deux missions de terrain. A cette occasion, environ cinq placettes d'un hectare chacune ont été décrites et inventoriées.

3.1.1.3 Recherche sur les Produits forestiers non ligneux cas du Xylopia

Dans le domaine des Produits Forestiers Non Ligneux, **Mr SQUARE**, Doctorant et enseignant à l'Université de Maroua, revenu dans le Mbam et Djerem au cours de l'année, dans le cadre de la poursuite de ses travaux de recherches portant sur le thème : « **Produits forestiers non ligneux d'origine végétale dans le parc national du Mbam et Djerem et sa périphérie : Perspectives pour la conservation de la biodiversité** » Au cours de deux passages de deux semaines chacun, il a été procédé à une évaluation du potentiel naturel du PNMD en *xylopia ethiopica*, cette espèce dont l'importance économique a été démontrée au cours des travaux antérieurs de ce chercheur. Cette étude a permis d'identifier une sous espèce de *Xylopia ethiopica sp.* à l'intérieur du parc. Les premiers résultats ont confirmé la présence de *Xylopia* uniquement dans les zones de forêts et fourni des densités allant jusqu'à 50 tiges à l'hectare sur certains transects.

3.1.1.4 Recherche sur l'impact des activités humaines sur la végétation

Mme NJOYA Marie, doctorante, a également séjourné dans la région du Mbam et Djerem dans le cadre de ses travaux de recherche sur « **l'impact des activités humaines sur la végétation** », avec la création en ligne de mire d'une Base de Données SIG ».

3.1.1.5 Etat des lieux et perspective d'atténuation des impacts des activités anthropiques à la périphérie Est du PNMD ».

Thème de recherche mené par l'étudiant **FOMEKONG Martial** du Département de Foresterie de l'Université de Dschang.

Cette étude s'insère dans l'objectif d'une meilleure compréhension des différentes activités des riverains à la périphérie Est du Parc National du Mbam et Djerem en vue de mieux les prendre en compte dans les décisions de gestion de cette aire protégée.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- Faire la typologie des actions anthropiques à la périphérie Est du PNMD ;
- Hiérarchiser ces actions anthropiques en fonction de leur importance en terme de menace pour le parc ou socioéconomique pour les acteurs ;

- Faire la typologie des différents acteurs ;
- Déterminer les principaux facteurs et causes de déforestation et de dégradation des habitats ;
- Formuler des mesures et actions d'atténuation des impacts négatifs de ces menaces et pressions.

3.1.2 Recherche sur la faune

3.1.2.1 Prospection des habitats de chimpanzés

Dr Mary Katherine Gonder enseignante à l'Université d'ALBANY aux USA, a conduit des travaux sur le thème « **Prospection des habitats de chimpanzés dans les zones de Ganga et Mba'am dans le PNMD** ». Cette initiative vise à terme à la construction d'une station de recherche pour le suivi permanent des chimpanzés et de leur habitat. La prospection qui a duré une dizaine de jours a mobilisé deux étudiants doctorants de l'Université d'Albany ainsi que deux étudiants Camerounais du département de foresterie de l'Université de Dschang.

3.1.2.2 Le rôle disséminateur des éléphants dans le parc national du Mbam et Djerem »

Cette étude a été conduite par FOTUE OUAFO WILLY du Département de Foresterie de l'Université de Dschang.

L'objet de cette étude est de déterminer la contribution des éléphants dans la dynamique des écosystèmes du PNMD. Les objectifs spécifiques s'articulaient sur la détermination du régime alimentaire des éléphants avec un accent particulier sur les fruitiers ; la typologie des fruits consommés et leurs modes de dispersion ; l'établissement des relations entre la présence des éléphants et les arbres fruitiers et enfin la proposition des mesures de gestion en vue d'assurer une meilleure contribution des éléphants dans le maintien des écosystèmes. La finalité de cette étude est :

- d'Améliorer la connaissance sur les populations d'éléphants et leurs habitats ;
- d'améliorer les connaissances scientifiques sur la loxodontochorie (rôle disséminateur de l'éléphant) ;

- De sensibiliser la population riveraine sur l'importance du maintien de l'équilibre écologique faune-flore ;
- D'élaborer des stratégies de conservation efficace du milieu ressource du PNMD.

La phase de collecte de donnée a duré trois mois, période au cours de laquelle l'étudiant a parcouru un total d'environ 50km de transects à l'intérieur du parc.

3.1.2.3 « Etude sur la durabilité de la pêche le long du Djerem dans le parc national du Mbam et Djerem et la retenue d'eau de Mbakaou »,

Thème d'étude a été mené par Mlle DADEM Christelle du Département de Foresterie de l'Université de Dschang.

L'objectif de cette étude était de contribuer à l'aménagement des pêcheries le long du fleuve Djerem dans le parc national et la retenue d'eau de Mbakaou par l'élaboration des stratégies de gestion durable de sa ressource halieutique en vue d'améliorer leur production. Il s'est agi de manière spécifiquement de :

- faire la typologie des pêcheurs et des zones de pêche ;
- caractériser les techniques de pêche pratiquées dans le Djerem et la retenue de Mbakaou ;
- évaluer l'intensité et la quantité des prélèvements ;
- analyser le système de commercialisation et enfin de proposer des éléments du plan de gestion durable des activités de pêche sur ces sites.

3.1.2.4 L'importance socioéconomique des activités de chasse dans le Sud du PNMD. Ce thème de recherche a été initié avec **Mlle SOH KOMBI Georgette Aimée** du Département de Biologie et de Physiologie Végétales de la Faculté des Sciences de l'Université de Yaoundé I dans le cadre de ses travaux de DESS. Cette étude qui a démarré en mi juin, a malheureusement été abandonnée par l'étudiante.

3.2 Suivi écologique et socioéconomique

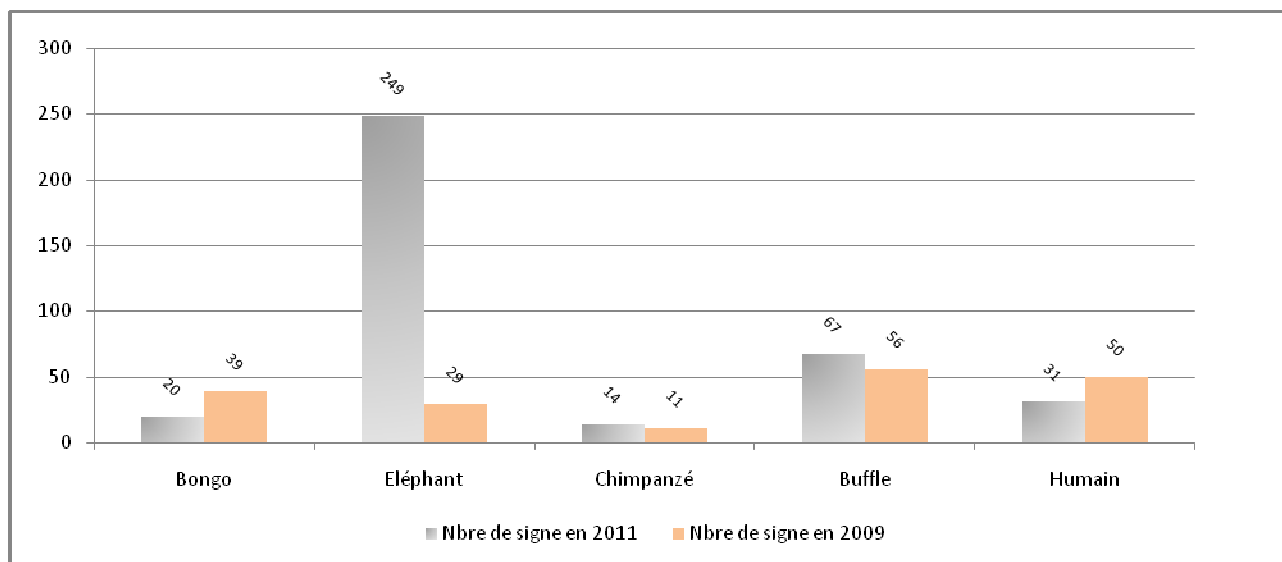
3.2.1 Suivi de la faune

Au plan du suivi écologique, signalons la relance des activités selon le protocole de 2009, dans la grille des recces du secteur Nord. L'objectif était entre autre d'analyser l'évolution de la ressource dans le temps et dans l'espace. Il nous a semblé judicieux de comparer les résultats collectés sur ces trois recces en 2009 et 2011.

Nous avons basé notre analyse sur les indices des espèces phares (éléphant, buffle, chimpanzé et bongo) et avons fait également, une comparaison des pressions humaines observées au cours de ces deux périodes de collecte de données. En raison des contraintes financières, cette activité n'a été conduite que sur trois recces du secteur Nord.

Les résultats récapitulés dans le graphique ci-dessous, montrent un accroissement des indices de présence des éléphants et une baisse très importante des indices des activités humaines. A titre d'illustration, l'on est passé de 50 indices de présence humaine en 2009 à 31 en 2011. Les indices de présence des chimpanzés et des buffles ont également connu légère progression. Ces données permettent de noter une évolution spatiale de certaines espèces phares telles éléphants, Chimpanzés qui sont des indicateurs de succès des efforts de surveillance et de contre en cours précisément dans le secteur Nord du Parc.

Figure 1: Comparaison d'indices de présence pour certaines espèces entre 2009 et 2011



3.2.2 Suivi des sites mis à feu

La gestion des feux de brousse est une véritable préoccupation dans la gestion du PNMD, d'abord en raison de la nécessité de maintenir les formations de savane qui font partie de la spécificité de ce parc national face au risque de l'avancée du front forestier, ensuite du fait du risque de se laisser surprendre par les feux tardifs et non contrôlés allumés par les pyromanes ou les éleveurs et enfin dans la perspective du développement de l'écotourisme ou d'un tourisme de vision.

Au cours de l'année, les superficies mises à feu dans le cadre de suivi écologique sont évaluées à 25 000 hectares pour la partie Sud du parc selon la grille d'exécution des feux élaborés en 2008. Outre ces superficies mises à feu de manière planifiées et suivies, les éleveurs et braconniers sont également à l'origine d'importantes superficies brûlées tardivement ou plus précocement que souhaité dans les secteurs Nord, Nord-ouest, et Ouest. Il faut également signaler que l'instabilité des écogardes contractuels suite au suivi de leur dossier administratif au niveau de Yaoundé n'aura pas permis des actions concertées et de grande envergure comme par le passé.

Il n'est pas superflu de rappeler que les initiatives actuelles sont encore embryonnaires mais nous pensons que l'obtention de quelques ressources financières supplémentaires pourrait permettre de mettre en place un véritable plan d'actions sur les feux de brousse.

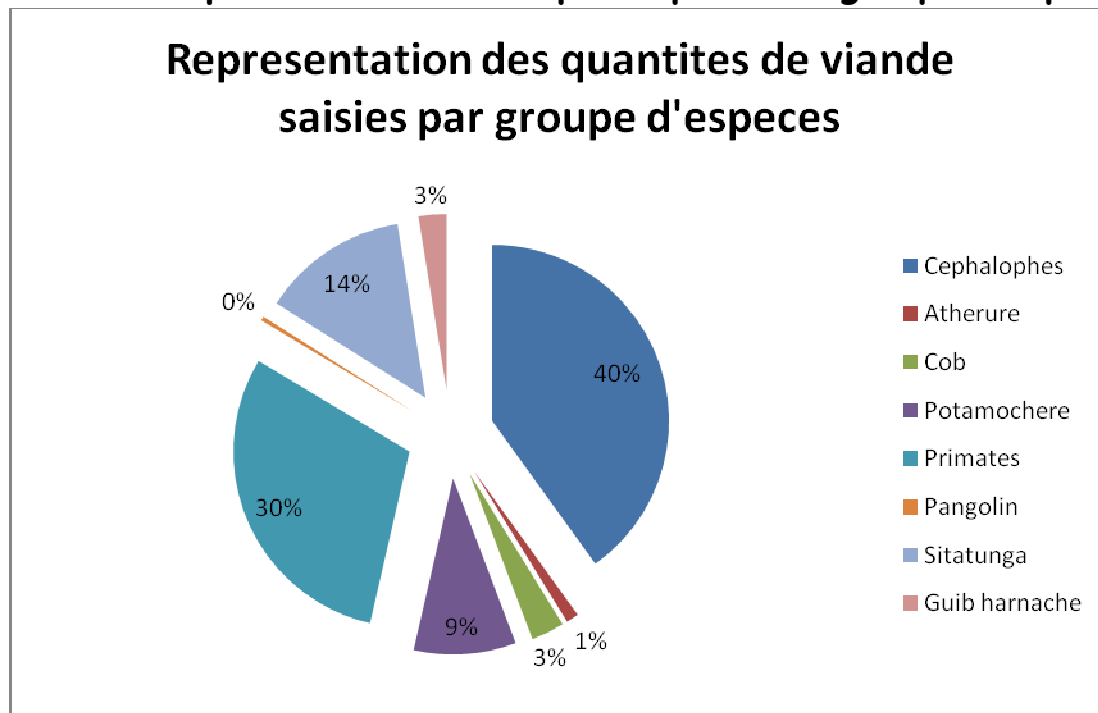
Les actions entreprises à ce jour ont le mérite d'avoir mis en exergue quelques difficultés et interrogations sur l'effectivité de l'approche de feux précoces. Il a été constaté que lors des premières mises à feu en janvier, l'herbe ne brûlait pas systématiquement d'un point à l'autre à la même vitesse, d'où des brûlis approximatifs et quelquefois limités dans l'espace.

3.2.3 Suivi des activités humaines dans le PNMD

Malgré d'importants efforts de surveillance et de contrôle entrepris par le service de la conservation avec l'appui du projet, de nombreuses activités humaines proscrites par la loi, persistent à l'intérieur du PNMD. Ces activités illégales portent notamment sur la chasse illégale, le pacage des animaux domestiques dans le parc, la pêche sans autorisation, le défrichement et la mise en place des champs de culture etc. L'absence de sanctions à l'endroit des contrevenants

appréhendés contribue à exacerber des comportements et agissements en marge de la réglementation en matière de faune et de parcs nationaux. Certains secteurs du parc demeurent jusqu'à présent des zones privilégiées d'intervention de contrevenants : il s'agit des secteurs de Mbitom Gare, Guéré, Mekaming, Sengbé, Gongotoua et Makouri.

Figure n 2 : Proportion des saisies par espèces ou groupe d'espèces



Il ressort de ce graphique que les céphalophes et les primates occupent le peloton de tête avec respectivement 40% et 30% des saisies suivi du sitatunga et du potamochère. Les espèces intégralement protégées sont essentiellement : le pangolin géant, le colobe guereza et le céphalophe à dos jaune.

3.2.4 Suivi de la chasse sportive

Au premier trimestre, quatre opérateurs économiques du secteur faune sont passés dans la zone de Yoko. Il s'agit de : KNUTH Adams Christopher détenteur d'une attestation de dépôt de dossier de demande de permis sportif de grande chasse N° 05964 du 15/11/2010 ; GREIG Wallace Cameron, détenteur d'une attestation de dépôt de dossier de demande de permis sportif de grande chasse N° 05965 du 15/11/2010 ;

Du côté de Doumé, trois guides de chasse auront été actifs dans la zone banale au cours de la même période. Il s'agit des sieurs SODEA Daniel, SACCAZ et de BEKHIR.

Une préoccupation majeure demeure celle de l'absence de retombées directes pour les communautés locales. En effet, les populations riveraines de la ZIC 41 limitrophe du PNMD au Sud, n'ont toujours pas à ce jour bénéficié des 10% de la taxe d'affermage prévue pour elles par la loi. De plus, l'exploitation de la ZICGC de Doumé par Monsieur Bekhir se poursuit avec l'accord des autorités régionales en l'absence d'un cahier de charges entre les communautés et cet opérateur. Toutes ces actions ne sont malheureusement pas de nature à susciter ou encourager l'implication souhaitée et attendue de ces communautés dans la protection du PNMD. De manière générale, le suivi et l'impact de cette activité dans la zone sont une véritable nébuleuse dont il reste difficile de glaner la moindre information et de cerner ses contours, car restant du domaine de compétence des chefs de postes de Yoko et de Doumé.

3.2.6 Suivi du bétail en transit

Pour l'année 2011, les statistiques relatives au bétail en transit pour le Sud Cameroun font état de 3561 et 2665 têtes (voir tableau ci-dessous) ayant franchi respectivement les guérites des antennes de Meidjamba et de Yoko, avec pour unique destination Obala dans la région du Centre.

Comme par le passé, les tendances observées dans l'évolution globale des effectifs montrent une diminution du cheptel au fur et à mesure que l'on évolue vers le Sud du pays. Toutefois, l'irrégularité au niveau de ces guérites et la mauvaise tenue des statistiques ne permettent pas une interprétation objective et fiable de ces tendances observées.

Tableau n° 8 : Situation du bétail en transit pour le Sud Cameroun

Structures	Periode	Vaches	Taureaux	Castrés	Indéterminés	Total
Meidjamba	1 ^{er} semestre	689	1016	357	61	2123
	2 ^{eme} semestre	580	626	232		1438
	Annuel	1269	1642	589	61	3561

Yoko	1 ^{er} semestre	581	315	76	603	2120
	2 ^{eme} semestre	224	243	78		545
	Annuel	805	558	154	603	2665

3.2.7 Commercialisation des autres produits forestiers et non ligneux

La collecte de données sur quelques produits forestiers et PFNL d'importance économique débutée l'année dernière sur l'axe Yoko-Tibati s'est poursuivie en 2011. Cette gamme de produits, originellement limitée à trois produits que sont : bois de chauffe, nattes faites à partir du raphia pour le revêtement des toits de maison, les paniers produits à partir du rotin et de feuilles de marantacées pour l'emballage de denrées alimentaires, s'est élargie au bois débité dans le cadre du sciage sauvage dans les environs de Yoko et en grumes sorties de la vente de coupe N° 0810219 région de KONG dans l'arrondissement de Ngambe Tikar. Voir tableau de données chiffrées ci-dessous).

Tableau n° 9: Récapitulatif de produits forestiers transitant par les zones Ouest et Sud du PNMD.

Structures	Bois en grumes en m3	Bois débité En m3	Nattes raphia (2 à 3m)	Bois de Chauffe(stère)	Feuilles de marantacées	Paniers en Rotin
Meidjamba	-	3013.90	2977	349	76kg	431
Yoko	3204.3	-	-	92	-	-

IV PROGRAMME DE VALORISATION DES RESSOURCES ET DE CO-GESTION

Les efforts du projet au cours de l'année 2011 ont porté sur le renforcement des capacités organisationnelles et d'intervention dans les domaines de l'apiculture, la pêche et l'élevage dans l'optique de consolider le processus de gestion participative du parc national de Mbam et Djerem.

4.1 Appui à l'organisation sociale

Grâce au Projet, plus de 15 GIC sont désormais actifs dans la zone du Mbam et Djerem dans les différents secteurs d'activité que sont la pêche, l'apiculture et l'élevage. Cette effervescence observée pour la constitution des GIC permettra à terme une meilleure organisation des acteurs et surtout une prise de conscience de la nécessité d'agir en groupe.

4.2 De l'encadrement des apiculteurs

4.2.1 Suivi des activités

Les interventions du projet ont porté sur :

- la formation et le recyclage des apiculteurs aux techniques de fabrication, de pause et de suivi des ruches.
- l'entretien des ruchers communautaires ou individuels ;
- la dotation de nouveaux apiculteurs en équipement de base;
- le suivi et l'encadrement des nouveaux et anciens apiculteurs.

En termes de production, la campagne s'est étendue sur les deux semestres de l'année. **6957 litres** de miel ont été produits au cours de la campagne 2011, tout type de ruches confondues, dont **6207 litres** au premier et **750 litres** au second semestre.

Une évaluation de la campagne apicole de 2011 a été organisée en novembre et décembre 2011. Il en est ressorti les points synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n0 10 : Difficultés rencontrées et solutions proposées aux apiculteurs

Difficultés rencontrées	Solutions proposées
La dévastation des ruches traditionnelles par les animaux (Ratel)	éviter d'installer les ruches traditionnelles entre Juillet et Septembre, période pendant laquelle les ratels, carnivores prédateurs de miel en zone de savane sont plus actifs.
La non maîtrise du calendrier de récolte	la période de mars - juin fut retenue pour la récolte dans les ruches kényanes.
Les équipements de travail insuffisants. pour des villages qui n'avaient reçu que deux combinaisons tels Dang haoussa, Sola et Mbitom	s'octroyer d'autres combinaisons par achat propre (cotisation des membres des GICs)
Enfumoir non fonctionnel à Sola	Le réparer au près des soudeurs métalliques à Tibati.
Manque de moyens de filtrage du miel	s'octroyer par les moyens du GIC (cotisations) des grilles fines en matière synthétique pour le filtrage du miel et éviter l'utilisation de moustiquaires imprégnées, récemment distribuées dans les villages
Manque de moyens de stockage du miel	chaque membre du GIC devra s'octroyer ses propres bidons pour le stockage de son miel
Faible implication de certains membres du GIC	prendre des mesures persuasives au sein des GIC pour amener les membres à s'impliquer dans la bonne marche du GIC
Abandon de certaines ruches kényanes par les abeilles	reprendre la préparation des dites ruches kényanes désertées comme démontré lors des sessions de formation.
Faible quantité d'abeilles dans les ruches	suivre attentivement l'évolution des colonies des abeilles des ruches faiblement colonisées et reprendre la préparation de celles-ci en Janvier si nécessaire.
Feux de brousses	nettoyer le rucher et les abords sur une bande d'au moins 5m de large pour lutter contre les feux de brousses et attaques des termites.
Le vol des ruches traditionnelles au moment de la récolte	plus de vigilance au moment de la récolte pour la campagne à venir.
Attaque des ruches kényanes par des termites	traitement des supports des ruches à l'aide de l'huile de vidange

4.2.2 Importance financière de l'apiculture

La commercialisation de cette production, vendue localement au prix unitaire de 500 frs/litre, a généré des revenus s'élevant à 3 478 500 (trois million quatre cent soixante dix huit mille cinq cent) frs CFA.

Les efforts déployés par le projet d'appui pour sa promotion ne sont donc pas vains et participent du combat contre la pauvreté à la périphérie du parc national du Mbam et Djerem, pour une gestion durable et une valorisation des ressources naturelles pour le bien être des communautés riveraines. C'est dans ce cadre que des appuis sont également apportés pour faciliter la commercialisation du miel respectant les normes de qualité, pour une meilleure rémunération de leurs efforts. Près d'une centaine de litres ont été commercialisés au cours du second semestre à Yaoundé par les soins du projet, au prix moyen de **1000 Frs CFA**.

4.3 Suivi des activités de pêche

Les deux campagnes de pêche de l'année 2011 ont eu lieu respectivement du 1^{er} avril au 15 juin 2011 et du 1 septembre au 31 décembre 2011 en application des clauses de la convention de collaboration entre le Service de la Conservation du parc national du Mbam et Djerem et les trois GIC de pêcheurs de Mbakaou. Les trois GICs ont bénéficié de l'appui et de l'encadrement du projet tout au long des campagnes et des inter-campagnes de pêche.

4.4 Appui aux activités d'élevage

Deux événements majeurs auront marqué l'année dans le secteur de l'élevage. Il s'agit de l'aboutissement du processus de structuration de deux groupes en entités juridiques(GIC) d'éleveurs à Gongontoua sur initiative du projet d'appui à l'aménagement du PNMD et du don constitué d'un abreuvoir et de la semence de fourrage à ce même groupe.

4.4.1 Appui à l'organisation sociale :

Dans l'optique d'une meilleure organisation des populations riveraines et d'un meilleur suivi de leurs activités en relation avec le parc, afin de tirer un meilleur profit des initiatives d'appui promues par le PAA/PNMD, des discussions commencées en 2010 entre le projet d'appui

et la communauté d'éleveurs de Gongontua, secteur Ouest, ont abouti à la structuration de deux groupes en GIC d'éleveurs au cours du premier trimestre de l'année en cours. Il s'agit des GIC : **GIC KAOUTAL** N° AD/GP/001/11/6039 du 16/03/2011 et **GIC RAHMAH DAOURI** N° AD/GP/001/11/6038 du 16/03/2011 ; portant ainsi à **17** le nombre de GIC actifs dans la zone du projet dans les secteurs de la pêche, de l'apiculture et de l'élevage.

4.4.2 Actions d'appui

Le projet d'appui à l'aménagement du parc national du Mbam et Djerem, soucieux de l'importance et de la nécessité d'impliquer ce groupe d'acteurs à l'aménagement du parc, a opté pour le développement d'un partenariat bénéfique à toutes les parties. Deux actions d'importance, ont été ainsi engagées. Il s'agit d'un don constitué d'un abreuvoir moderne et de la semence de *Brachiaria* pour la production de fourrages améliorés.

Cette initiative vient à la suite de nombreuses sollicitations émises par ces d'éleveurs lors des discussions antérieures, relatives à la recherche des solutions aux problèmes de la rareté de l'eau et de fourrage en saison sèche, s'inscrivant ainsi en droite ligne des actions de conservation visant à terme à la stabilisation de l'élevage dans cette périphérie et à la sécurisation du parc des intrusions du bétail pour le pacage, comme observées à chaque période de transhumance.

Ces actions de conservation constituent la base d'une plateforme de collaboration convenue entre ces acteurs, regroupés au sein de deux GIC, et le Service de la Conservation du PNMD, pour leur participation aux efforts de protection et de sécurisation de l'intégrité du parc national du Mbam et Djerem.

En termes de perspectives, des actions d'appui de ce genre pourraient s'étendre à d'autres groupes de la zone, notamment ceux de Gbantibang sur l'axe Tibati-Sengbe.



Point d'eau et abreuvoir aménagés par le projet

4.5 Autres activités

4.5.1 Promotion de revenus directs liés aux activités du parc

Les activités du projet représentent de plus en plus une source directe de revenus pour les populations locales. La rémunération des jeunes recrutés au sein de la population pour des tâches de guides, accompagnateurs, payeurs et porteurs dans le cadre des missions à l'intérieur du parc, représente un poste budgétaire pas moins important.



Le projet sollicite régulièrement et rémunère les services de piroguiers, porteurs, pisteurs et guides locaux.

4.5.2 Réfection du pont de Bidet

Face à l'interruption imminente de la circulation sur l'axe Mbakaou-Miyéré suite à l'effondrement du pont sur la rivière Bidet, le projet a organisé des journées de travaux communautaires en vue de la remise en service dudit pont. La participation des membres de différents GICs aura ainsi permis de poursuivre d'assurer la conduite des différentes missions à destination du parc (entrée Nord) pendant et après la dernière saison des pluies.

Pont sur Bidet



V COORDINATION ADMINISTRATIVE ET SUIVI

5.1 Ressources humaines

Le fonctionnement du PNMD bénéficie aujourd'hui des services d'un effectif total de 48 personnes dont : 39 écogardes, 1 conservateur, 2 chauffeurs, 2 agents chargés de gardiennage et d'entretien, 2 chercheurs, 1 Directeur de projet, 1 comptable.

Le projet bénéficie également de l'appui du Bureau national de WCS/Cameroon basé à Yaoundé sur les plans administratif, technique, logistique et comptable.

5.2 Supervision, coordination et suivi

5.2.1 Supervision et suivi

Au cours de l'année 2011 le projet a accueilli en début d'année une importante mission de suivi-évaluation de FEDEC/COTCO/CPSP/MINFOF conduite par le Président du Conseil d'administration de la FEDEC. Cette visite a donné lieu à d'importantes séances tant avec le personnel du projet, le Service de la conservation, qu'avec les autorités administratives, les autorités locales et quelques groupes d'acteurs. Cette visite a été d'une grande importance dans la vie du projet notamment au plan des revendications salariales formulées par les écogardes temporaires. Les multiples visites du Directeur national de WCS qui s'en sont suivies ont davantage contribué à rassurer ce personnel et à promouvoir un climat de sérénité favorable à la poursuite des activités.

5.2.2 Coordination

Le projet a organisé quatre ateliers de planification à raison d'un atelier par trimestre. Les objectifs poursuivis au cours de ces réunions étaient les suivants :

- évaluer la mise en œuvre du plan d'activité du trimestre précédent ;
- planifier les activités pour le prochain trimestre
- améliorer et/ou développer la coordination et la collaboration avec les différentes parties prenantes.

En outre, les réunions mensuelles d'évaluation et de suivi des activités réunissant le Directeur du Projet, le Conservateur, les cadres du projet et des chefs de poste se sont tenues régulièrement.

Par ailleurs, la Direction du projet a pris part à de nombreuses réunions et ateliers dont les plus importants ont été :

- le comité de suivi de la Convention MINFOF-Opérateurs économiques du secteur forestier et faunique actifs à la périphérie du PNMD.
- la réunion du Conseil de l'Autorité Traditionnelle du PNMD en vue de la mise sur pied du Bureau Exécutif de cette instance à Tibati.
- L'atelier sous régional de développement de canevas d'élaboration des plans d'aménagement et de gestion des aires protégées en Afrique centrale.
- L'atelier de lancement des activités du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du bassin du Congo (PACEBCo).

5.3 Renforcement des capacités

5.3.1 Formation

Un atelier de formation d'une dizaine de jours a été organisé par antenne à l'attention des écogardes de ladite antenne sur le logiciel MIST. La formation qui a comporté deux sections à savoir théorique et pratique a porté sur le protocole de collecte de données du logiciel, le téléchargement des données de terrain, l'encodage, la cartographie, l'analyse et l'interprétation.

Par ailleurs, la formation permanente du personnel en utilisation des outils de navigation (GPS, boussole et carte) s'est poursuivie au quotidien par la composition des équipes de patrouilles comprenant à la fois des personnes aptes et moins aptes à l'utilisation desdits outils.

Sur tout un autre plan, cinq ecogardes ont participé à la formation paramilitaire organisée par le MINFOF à Douala, au cours de la période allant du 25 juillet au 24 septembre 2011.

Par ailleurs, au courant du mois d'octobre 2011, Monsieur David Nzouango, responsable au projet d'appui a suivi un cours en ligne de biologie, sanctionné par l'obtention d'un certificat.

5.3.2 Renforcement de la logistique

Le renforcement de la logistique d'intervention a porté sur :

- la dotation de l'antenne Nord à Mbakaou d'une nouvelle moto de marque YAMAHA AG 100.
- la dotation du projet par la FEDEC d'un ordinateur, d'une moto de marque NANFANG, de deux vélos et de deux GPS pour des besoins de navigation en forêt.

Bien qu'encore insuffisants, ces équipements devraient améliorer davantage les conditions de travail du personnel. Toutefois, il importe de mentionner que les besoins en matériel roulant, en matériel de camping, en matériel de navigation et équipements informatiques, demeurent une préoccupation majeure pour le bon fonctionnement du projet et du service de la conservation au PNMD.

Tableau n0 11: Liste du personnel en service au PNMD

EQUIPE DU PROJET		
FOSSO Bernard	Directeur	WCS
NZOUANGO David	Responsable activités conservation	WCS
MBAKOP ADEUTCHOU Didi Emmanuel	Responsable socio économique	WCS
MEWAMBE TCHAMENI Eléonore épouse TAKOUGOUM	Comptable	WCS
ELOUNA NOUNDA Jean Marie	Chauffeur	WCS
YAMGA Emmanuel	Chauffeur	WCS
IYAWA MOUSSA Nicole	Agent d'entretien	WCS
HAMADOU MBARSOLA	Gardien	WCS
PERSONNEL DU PARC		
NLEGUE Etienne Hyacinthe	Conservateur du Parc	Fonctionnaire
EQUIPE DE MEIDJAMBA		
HOB MBAGA Dieudonné Innocent	Chef d'Antenne	Fonctionnaire
MOUHAMADOU HAMADJODA	Chef d'antenne Adjoint	Temporaire
ATTA YAYA Miryame	Ecogarde	Temporaire
AMBASSA Norbert	Ecogarde	Fonctionnaire
MOHAMADOU Ahmadou	Ecogarde	Temporaire
EPOLE TONGUE	Ecogarde	Temporaire
PONDI MVOUNDI Roger	Ecogarde	Fonctionnaire
BALLA ESOMBA Jean Marie	Ecogarde	Fonctionnaire
MBAH Mengue Alain	Ecogarde	Fonctionnaire
EQUIPE DE YOKO		
TAGNE BELIBI Chrétien	Chef d'Antenne	Fonctionnaire
MBGANTSE AOUDOU	Chef d'Antenne Adjoint	Temporaire
VINGAP Collins	Ecogarde	Temporaire
DOUJAR Roger	Ecogarde	Temporaire
SEUMI DJAMO Justine	Ecogarde	Fonctionnaire
ISSA GAHARA	Ecogarde	Temporaire
BIKOY BIKWE SILAS	Ecogarde	Fonctionnaire
MADOLA Ange Fabrice	Ecogarde	Fonctionnaire
OSSANG OSSANG Guillaume	Ecogarde	Fonctionnaire
TOKPA P. Serges	Ecogarde	Fonctionnaire
ZOM A Roger F	Ecogarde	Fonctionnaire
TSIMI ATANGANA	Ecogarde	Fonctionnaire
YEBGA BATOU M Gilbert	Ecogarde	Fonctionnaire
EQUIPE DE MBAKAOU		

AMBASSA Ongono Edgar	Chef d'Antenne	Fonctionnaire
NYEMGAH YARA Cyrille	Chef d'Antenne Adjoint	Temporaire
DJOULDE André	Ecogarde	Temporaire
MOHAMADOU Abdoukarimou	Ecogarde	Temporaire
OBIANG Georges	Ecogarde	Temporaire
NGA OKALI Nicolas	Ecogarde	Fonctionnaire
SALIOU Boukar	Ecogarde	Temporaire
TITSONG Rachel	Ecogarde	Temporaire
MVOUTOUM Jean Paul	Ecogarde	Temporaire
NGAMBA Ambass Thierry	Ecogarde	Temporaire
NDJOCK Paul Alain	Ecogarde	Fonctionnaire
EYENE ESSOMBA Alphonse	Ecogarde	Fonctionnaire
BOBBO	Ecogarde	Temporaire

VI - CONCLUSION

Le projet d'Appui à l'aménagement du Parc National du Mbam et Djerem, aura enregistré au cours de l'année en cours, des résultats forts significatifs. En effet, au vu de ce qui précède, d'importants progrès ont été réalisés tant au plan de la protection des ressources du parc, de l'amélioration des connaissances des populations sur l'importance des ressources du parc qu'au plan des retombées directes et indirectes générées par cette aire protégée.

Ces réalisations demeurent cependant très insignifiantes au regard des prescriptions du plan d'aménagement élaboré de manière très participative et suscitant de ce fait même, de nombreuses attentes de la part des communautés riveraines en terme de retombées pour la région.

Malgré les efforts conjugués de l'administration, des bailleurs, de l'agence d'exécution et des autres partenaires, il convient de noter que beaucoup reste à faire pour assurer un niveau acceptable de gestion effective et efficiente du parc national du Mbam et Djerem.

VII - ANNEXE

EVALUATION PTA 2011 PERIODE JANVIER- DECEMBRE 2011

1- Programme de protection

Objectif spécifique : La protection de la biodiversité, des espèces vulnérables et des écotones du parc est assurée

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
11. Les différents acteurs sont sensibilisés				
11.1. Vulgariser les textes législatifs et réglementaires auprès des communautés locales et autres acteurs	1111. Organiser des réunions par canton sur la réglementation en matière de faune et aires protégées.	Au moins 2 réunions de sensibilisation sont organisées par trimestre et par antenne	Au total presde 27 reunions ont été organisées au cours de l'année sur des problématiques diverses de conservation	100%
	1112. Produire et diffuser des messages et supports facilitant l'information et la sensibilisation des parties prenantes	Au moins 3000 supports d'information et de sensibilisation sur la biodiversité sont produits et distribués d'ici décembre 2011	800 T-shirts, 500 posters, 200 cahiers et 300 brochures sur l'apiculture et 1000 dépliants ont été produits et sont en cours de distribution.	95%
115.Sensibiliser et informer le personnel des operateurs privés autour du parc	1151. Organiser des séances d'information et de sensibilisation du personnel des sociétés forestières, des sociétés de safari et des compagnies de transport et autres.	Les agents des sociétés forestières et de safari actives autour du parc ont pris part à au moins une réunion de sensibilisation par semestre. avant fin 2011	quatre réunions de sensibilisation ont été tenues respectivement à Ngok (UFA 08 002), à Njassi et Tsekoum (UFA 08 007 et une vente de coupe) auxquelles ont pris part les agents desdites sociétés d'exploitation forestière.	100%
116.Sensibiliser les titulaires des titres d'exploitation de la faune sur le respect de la réglementation	1161. Informer et sensibiliser les guide de chasse professionnel et titulaires des permis sur le respects des dispositions législatives et réglementaires.	Au moins une réunion tenue à la fin et en début des saisons cynégétiques.	Des entretiens et séances ont eu lieu avec deux guides de chasse. Une rencontre a eu lieu avec le nouveau responsable régional de la faune du Centre a ce sujet.	100%

117.Consolider la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale	11.7.1 Etendre la mise en œuvre du programme d'éducation environnementale aux secteurs Nord, Est et Sud du PNMD.	Les connaissances, et attitudes d'au moins 50% des groupes cibles se sont améliorés d'au moins 10% au cours de la période d'intervention.	Les enquêtes réalisées montrent une amélioration d'environ 15% pour 60% des personnes interviewées.	75%
119Organiser les campagnes de sensibilisation à l'attention des populations riveraines du PNMD sur la problématique des feux de brousse	1191. Organiser les rencontres sur la problématique des feux de brousse	Au moins une réunion par canton avant fin 2011	Les secteurs Nord, Ouest et Sud ont été sensibilisés sur la problématique feux de brousse et braconnage.	100%
12. L'intégrité du Parc national est assurée				
121. Les limites du Parc sont matérialisées				
121.1. Matérialiser les limites du Parc (ouverture et matérialisation des limites, panneaux de signalisation)	12111. Poursuivre l'entretien des limites du parc	Toutes les limites non naturelles du parc sont entretenues au moins une fois par semestre	10 km de limites au Nord Ouest ont été ouvertes	50%
-	12112. Assurer la fermeture des passages à bétail	Au moins 60% et 100% respectivement des anciens et de nouveaux points de passage utilisés par le bétail sont sécurisés au fil barbelé avant décembre 2011	Les nouveaux points de passage identifiés ont été fermés Tandis que les anciens passages détruits par les éleveurs ont été réhabilités	50%
-	12112 . Continuer la signalisation et la matérialisation des limites du parc	Au moins 3 panneaux de signalisation sont mis en place au flanc Est et Sud du parc avant septembre 2011	Six panneaux ont été implantés à l'Est et Nord Ouest du Parc et 500 plants mis en place entre les points S et A	100%
122. Les milieux naturels du parc sont conservés				
1223Assurer la protection des sites/zones fragiles et des sites culturels	1223.1. Poursuivre l'identification et la sécurisation des sites fragiles et ou cultuels.	Tous les sites particuliers identifiés sont visités au moins 1 fois par semestre	Six sites ont connu l'implantation de miradors et sont visités au moins 1 fois par mois. Ganga et Gaouba ont été visité plus de trois	100%

			fois chacun au cours de l'année	
1225 Lutter contre les sources de pollution (pêche par empoisonnement...) dans le parc	1225.1. Sensibiliser les pêcheurs sur l'entretien des campements de pêche et le recours aux bonnes pratiques	Au moins 70% des campements de pêche inspectés ont adopté les bonnes pratiques en matière de gestion des sources de pollution	Trois pêcheurs ont été interpellés et entendus pour conduite d'activité de pêche pendant la période de fermeture.	90%
123. Un plan de surveillance est élaboré et mis en œuvre				
1232 Organiser les patrouilles de surveillance à l'intérieur du parc	12321. Organiser les patrouilles de surveillance dans le parc	Au moins 15 jours de patrouille mobile sont organisés par antenne et par mois dans le PNMD	20 jours par mois pour Meidjamba soit 375km parcourus ; 21 jours en moyenne pour 330km parcourus en patrouille pour Mbakaou ; 16 jours par mois pour une distance moyenne de 370 km pour Yoko	100%
1233. Contrôler la circulation des produits fauniques le long des axes ferroviaire et routiers qui ceinturent le Parc (Tibati-Yoko, Tibati-Mbakaou, Ngaoundal-Ngalbize, Yoko-Nanga, Yoko-Ntui)	12331. Organiser les contrôles fixes et mobiles le long des axes périphériques du parc	Au moins 15 jours de présence aux barrières fixes par antenne et par mois	Environ 24 et 20 jours de présence par mois aux barrières fixes respectivement pour les antennes de Meidjamba et Yoko au premier trimestre	100%
	12332. Organiser les opérations coup de poing à l'intérieur et à la périphérie du parc	Au moins une opération coup de poing est organisée par trimestre	huit opérations coup de poing ont été organisées dont 5 dans le parc et 3 en périphérie	100%
124 Former / recycler le personnel de contrôle	1.2.4.1 Recycler les ecogardes au MIST (Management Information System)	Au moins un atelier de recyclage sur le MIST est organisé par antenne avant fin juin 10	Un atelier de recyclage sur le MIST a été organisé dans chacune des trois antennes (yoko, Meidjamba et Mbakaou)	100%

	1.2.4.2. Recycler les ecogardes aux procédures de constatation et de répression des infractions	Au moins 80% des ecogardes sont capables de dresser un Rapport et un Procès verbal d'infraction.		
--	---	--	--	--

2 - PROGRAMME RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE

Objectif Spécifique : Les connaissances biologiques, écologiques et socioculturelles du PNMD et sa zone périphérique sont améliorées

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
21. Les connaissances de base sur les ressources de Mbam et Djerem sont améliorées				
211Elaborer un plan stratégique de recherche définissant les axes prioritaires pour les cinq prochaines années □	2111. Faire un état des lieux des activités de recherches conduites dans le PNMD	La monographie des recherches dans le PNMD est mise à jour avant fin dec 2011	Le sommier des différentes activités de recherche a été élaboré.	80%
	2112. Vulgariser les axes prioritaires de recherche dans le PNMD	Au moins deux institutions sont informées des opportunités de recherche au PNMD avant fin juin 2011	Des échanges ont eu lieu entre le projet l'Université de Dschang et l'Université de Yaoundé au sujet des opportunités de recherche au PNMD	100%
212 Développer les relations avec les institutions de recherche nationales et internationales □	2121. Définir les thèmes de recherche prioritaires pour étudiants pour l'année scolaire 2011-2012	Liste de thèmes disponible et transmise aux universités avant fin septembre 2011	Des échanges ont eu lieu entre le projet l'Université de Dschang et l'Université de Yaoundé au sujet des opportunités de recherche au PNMD	70%
	2122. Assurer l'encadrement des étudiants retenus	Au moins 02 étudiants ont effectuée leur stage dans le PNMD en 2011	Le parc a accueilli : 3 étudiants-Ingénieurs en stage préprofessionnel de l'Université	

			de Dschang ; 1 étudiant de Master de l »université de Paris 6 ; 1 étudiante de DESS de Yaoundé 1 ; 3 étudiants de doctorat de l'Université de Yaounde 1 ; et 2 étudiants PhD de l'université d'Albany aux Etats-Unis d'Amérique ; 1 étudiante doctorante de l'Université de Montpellier	+ 100%
213Etude des interactions faune/flore (phénologie des espèces végétales et influence sur l'aire de distribution des mammifères)	2131. Etablir au moins deux transect permanents dans les antennes Nord et Ouest du parc	Les transects sont parcourus au moins une fois tous les deux mois de l'année.	Trois recces ont été parcourus au niveau de l'antenne Nord. Des transects sur la végétation et la flore ont été réalisés au centre, au Nord et dans le Sud du parc	60%
214. Approfondir la connaissance du potentiel floristique du parc	2141. Analyser les facteurs de déforestation et de dégradation du couvert végétal du flanc Est du parc.	Les principaux facteurs ainsi que leurs impacts sont connus avant décembre 2011	Le Mémoire d'étudiant sur cette problématique a été valide et soutenu.. Un sommier sur la diversité floristique du PNMD est disponible	100%
216Poursuivre les inventaires de l'avifaune et de l'ichtyo faune	2161. Evaluer la richesse spécifique et l'effort de prélèvement sur le fleuve Djerem	La liste des espèces de poisson et les taux de prélèvements sont connus avant fin septembre 2011	Le mémoire a été valide et soutenu. Les données sont désormais disponibles.	100%
22. Le système de suivi écologique et socio-économique est consolidé et oriente les décisions de gestion	2.2.1 Actualiser la base de données socio-économiques des villages périphériques du PNMD	Les données socio-economiques d'au moins 80% des villages sont mises à jour avant fin octobre 2011	La phase de terrain de collecte des données relatives à cette problématique est terminée au niveau de toutes les antennes.	90%
	221Suivre les opérations de lutte anti-braconnage	223. Cartographier les itinéraires des principales opérations de lutte contre le braconnage	L'utilisation du MIST est systématique dans les antennes de Mbakaou et Meidjamba	100%

224 Développer un programme de gestion des feux de brousse	2241. Poursuivre la cartographie des parcelles pilotes	Au moins une nouvelle parcelle pilote par secteur est cartographiée		
	2242. Organiser et suivre la mise à feu dans les parcelles pilotes du PNMD	Calendrier de mise à feu disponible avant fin novembre 2011		

3 - PROGRAMME VALORISATION DES RESSOURCES ET COGESTION

Objectif Spécifique : Les parties prenantes sont impliquées à la gestion du parc et les initiatives de développement compatibles avec les objectifs de gestion durable au niveau local sont promues

Résultats attendus/Activités	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
31. Les communautés riveraines sont mieux organisées				
311 Mettre en place un cadre de concertation avec les autorités traditionnelles locales	3111. Faciliter la tenue des réunions et de l'assemblée générale du CAT	Au moins une session par région et une assemblée générale sont organisées avant fin décembre 2011	Le Comité de Coordination du Conseil de l'Autorités Traditionnel s'est réuni en juin 2011.	60%
312 Renforcer les capacités organisationnelles de la société civile	3.1.2.1 Identifier et encadrer les jeunes associations actives dans le domaine de la conservation	Au moins deux organisations locales mènent des activités conjointes avec le projet d'ici fin juillet 2011	Aucune organisation n'a jusque présent été identifiée	50%
313 Appuyer la création des entités juridiques des chasseurs et pêcheurs	3.1.3.1 Poursuivre le processus de création de nouveaux groupes et de légalisation des entités juridiques de gestion de	Au moins trois nouveaux groupes sont légalisés avant fin décembre 2011	Deux groupes d'éleveurs ont été légalisés	75%

	ressources naturelles			
314 Renforcer la capacité organisationnelle des groupes d'utilisateurs (chasseurs, pêcheurs, éleveurs, etc.) des ressources naturelles identifiés dans la zone périphérique du PNMD	3141. Poursuivre l'encadrement des groupes d'utilisateurs de ressources naturelles	Les groupes d'apiculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs ont pris part chacun à au moins un atelier de renforcement des capacités avant novembre 2011	Le renforcement des capacités ont comporté : le suivi et l'assistance technique aux apiculteurs, la dotation de ces derniers en quelques tenues, la construction et équipement d'un nouveau puits-abreuvoir pour bétail à gongontoua ainsi que leur approvisionnement en semences de brachiaria.	100%
32. Les initiatives de gestion durable des ressources sont promues				
321 Former les communautés sur des pratiques culturelles moins dégradantes	3211. Faciliter les rencontres entre les structures d'encadrement du MINADER et les agriculteurs, puis entre celles du MINEPIA et les éleveurs et pêcheurs	Au moins une rencontre organisée par semestre entre ces administrations et les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs	Nous avons organisé deux rencontres entre MINEPIA et éleveurs et une rencontre MINEPIA-pêcheurs	75%
Promouvoir les pratiques de pêche responsable le long du Djerem	3221. Organiser les réunions de sensibilisation et d'évaluation par campagne de pêche	Au moins deux rencontres organisées par campagne avec les groupes organisés	Nous avons tenu en janvier une réunion d'évaluation de la campagne de décembre et une réunion préparatoire de la campagne de avril en début avril 2011	100%
	3222. Poursuivre la formation des pêcheurs aux techniques de pêches moins destructrices ainsi qu'aux techniques de conservation, de fumage et de commercialisation des produits de pêche	Au moins 70% de pêcheurs rencontrés lors des missions de contrôle inopinés utilisent des équipements réglementaires.	Plus de 80% des pêcheurs encadrés par le projet respectent la réglementation en matière de pêche ainsi que le MOU signé avec le service de la conservation	100%

33. La promotion des structures de collaboration et de concertation est assurée				
331Faciliter les partenariats avec les ONG et les projets de développement intervenant ou susceptibles d'intervenir dans la région	3311.Poursuivre la collaboration avec les partenaires au développement actifs dans la région	Au moins un partenaire au développement soutient les activités de conservation du PNMD en 2011	Des contacts sont en cours avec l'organisation (AOL : Appui aux organisations locales) dans le cadre d'un appui aux apiculteurs encadrés par le projet.	100%
34. La Promotion de l'écotourisme est assurée				
341Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement de l'écotourisme dans le PNMD et sa périphérie	3411.Identifier les premiers circuits touristiques du PNMD	Au moins deux itinéraires sont proposés centrés sur les miradors en construction avant fin juin 2011.	Six miradors ont été construits dans le parc avec des pistes piétonnes d'accès	100%
343Sensibiliser les municipalités, les autorités administratives et traditionnelles locales et toutes les autres forces vives de la région du Mbam et Djerem sur le développement des structures d'accueil et la promotion de l'écotourisme	3431. Poursuivre l'organisation des réunions de sensibilisation sur la problématique de l'écotourisme	Les autorités municipales et traditionnelles de la périphérie du parc sont sensibilisées sur l'importance de l'ecotourisme	La mairie de Yoko a bénéficié d'un financement pour la construction d'une infrastructure d'accueil	75%
35. Les activités génératrices de revenus sont promues				
351Accompagner les communautés dans le processus d'acquisition et de gestion des ZICGC et FC.	3511. Encadrer la communauté de Gongontoua dans le processus d'obtention de sa forêt communautaire.	La création de l'entité juridique ainsi que la production de la carte de la forêt communautaire sont effectives avant juin 2011.	La première réunion des membres du GIC a eu lieu. La carte a été produite	50%
352Faciliter le renforcement des capacités des communautés à la gestion des revenus et à la recherche de financements pour microprojets	3521.Poursuivre la formation des pêcheurs et apiculteurs aux techniques de base de commercialisation et de gestion des revenus	Au moins 30% des pêcheurs tiennent une comptabilité financière de leurs revenus issus de la pêche au cours de la deuxième campagne	A peine 10% de pêcheurs tiennent un semblant de comptabilité malgré nos efforts de sensibilisation	25%

		annuelle de pêche.		
--	--	--------------------	--	--

4- Coordination, suivi, appui logistique et administration

Objectif spécifique : Les capacités institutionnelles, logistique et financières nécessaires à la gestion efficace du PNMD sont renforcés et fonctionnels

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
41. La structure de gestion est organisée				
41.1. Créer et faire fonctionner les comités de gestion, scientifique et de concertation et le comité ad hoc de résolution des conflits	411.1. Organiser la tenue du comité de gestion	La session ordinaire du comité de gestion est tenue avant juillet 2011	Non réalisé	0%
	411.2. Organiser la tenue du comité scientifique et technique	Le comité scientifique et technique a tenu sa 1 ^{ère} session ordinaire avant octobre 2011	Non réalisé	0%
41.2. Organiser et animer le service de la conservation	412.1. Assurer la relève dans les bases secondaires du Service Conservation	Bases secondaires fonctionnelles	Les bases secondaires que sont Miyere, Sengbe et Ngoum ont été occupées chacune par les ecogardes au moins 10 jours par mois	100%
	412.2. Organiser les ateliers de planification	Au moins un atelier de planification est organisé par trimestre.	2 ateliers ont été organisés en janvier et avril 2011	100%
	412.3. Suivre la mise en œuvre de la planification trimestrielle	Au moins une visite mensuelle des Postes par les responsables	Chaque antenne a été visitée au moins une fois par mois	100%

414 Développer un cadre formel de concertation, au niveau de chaque région, entre les différents services déconcentrés	414.1. Faciliter la tenue régulière des sessions du CAT	Au moins une session est tenue par CAT régional avant Octobre 2011	Seuls les membres des bureaux de CAT se sont réunis	50%
	414.2. Organiser la tenue de l'assemblée générale du CAT	Au moins 01 session réunissant les CAT régionaux est tenue avant fin décembre 2011	Le premier comité de coordination des trois CAT Régionaux s'est tenu à Tibati le 15 juin 2011	100%
	414.3 Tenir le comité de suivi de la convention de partenariat MINFOF-Opérateurs économiques	Au moins un comité de suivi tenu avant fin juin 2011	Un comité de suivi de la convention s'est tenu le 10 juin au MINFOF	100%
42. Les ressources humaines sont renforcées				
421 Recruter et affecter du personnel en qualité et en nombre suffisant	421.1. Suivre le processus de contractualisation des écogardes temporaires au PNMD	Prompte réaction des écogardes chaque interpellation	Contacts réguliers entre le conservateur et le MINFOF à ce sujet	100%
422 Former / recycler le personnel	422.1. Recycler les écogardes sur l'utilisation des outils de navigation, du MIST ainsi qu'aux procédures de constatation et répression des infractions.	Au moins 80% des écogardes de chaque antenne a pris part à chacun des ateliers organisés au cours de l'année.	Trois ateliers sur le MIST ont été organisés	100%
423. Assurer la gestion du personnel	423.1. Assurer le paiement régulier des salaires et primes au personnel	Le personnel n'accuse aucun mois d'arriéré de salaire et ou prime	Les salaires sont payés régulièrement	100%
44. Les infrastructures de conservation sont mises en place				
443 Construire les postes d'observation et les campements	443.1 Construire des postes de surveillance et de contrôle au Sud du PNMD	Au moins 02 Postes de surveillance sont construits avant décembre 2011	Un site identifié et discussions menées avec le chef du village de Makaigne ; terrassement du site et production des matériaux de construction en cours.	50%

	442.1. Faire le lobbying auprès des opérateurs privés et les municipalités pour la construction des poste de	Au moins un operateur économique privé a contribué à la construction d'un poste de contrôle ou d'une guérite pour la Lutte contre le braconnage avant juillet 2011.	Des discussions ont eu lieu avec le guide de chasse de la zone 41. L'exploitant forestier de l'UFA 08007 a assuré le terrassement du site prévu pour le poste de contrôle de Makaigne.	50%
45. Le service de la conservation dispose des équipements adéquats				
4.5.4 Assurer l'approvisionnement en matériel de bureau	4541. Approvisionner le service en matériel de bureau et d'entretien	Les fournitures de bureau sont régulièrement mises à disposition	Les mains courantes, encres pour imprimante, entretien ordinateur et autre matériel de bureau sont fournis aux antennes par le projet	100%
□455 Assurer la maintenance et le fonctionnement du materiel roulant.	4556.Assurer l'entretien des véhicules et des motos du service	La maintenance des engins roulant est assurée régulièrement.	A ce jour, chacune des trois antennes dispose d'AG 100 fournie et entretenue par le projet. Une nouvelle dotation composée d'1 Buma fournie par FEDEC et 3 Jehline fournies par le MINFOF est disponible.	100%
	4.5.5.8 Approvisionner le service en carburant et lubrifiant	Bases vie éclairées et aucune mission non effectuée faute de carburant	Toutes les missions planifiées ont bénéficié de la logistique fournie exclusivement par le projet	100%
46 Les mécanismes de suivi et évaluation sont mis en place et fonctionnels				
46.1. Assurer le suivi et l'évaluation continus	461.3. Organiser des missions périodiques de suivi et d'assistance technique à la mise en œuvre du plan d'aménagement	Chaque antenne est visitée au moins une fois par mois.	Toutes les antennes sont suivies mensuellement et les plans de travail trimestriels élaborés de concert et déroulés mensuellement et hebdomadairement	100%